

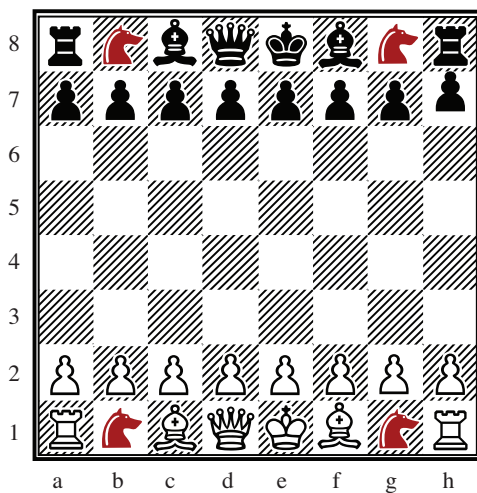
## LE CHIEN

(Pièce vagabonde pour jeu d'échecs)



## Variante n° 1

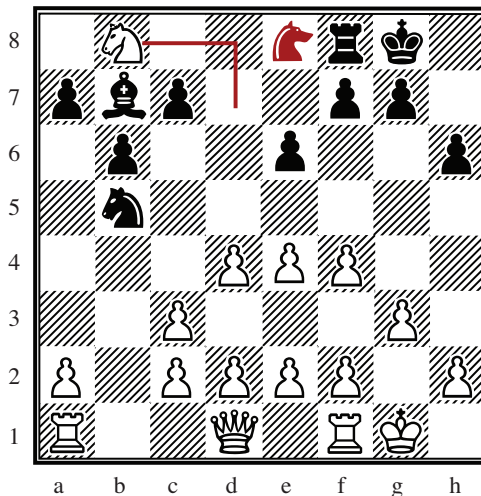
Les cavaliers sont remplacés par des chiens. Les règles sont les mêmes que le jeu d'échecs habituel.



## Variante n° 2

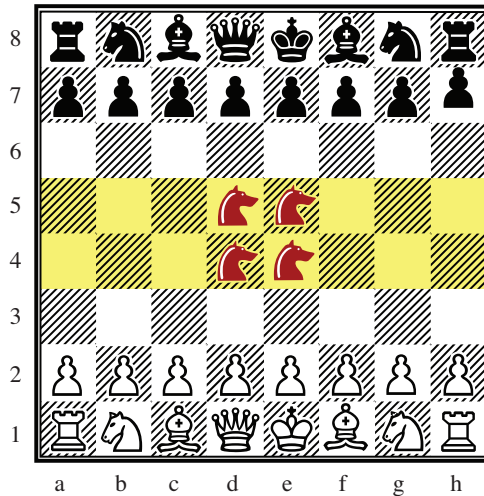
*Le Chien* est ajouté au jeu lorsqu'un des joueurs atteint la dernière rangée adverse à l'aide d'un de ses cavaliers, tout en lui permettant de conserver ce dernier. Dès lors, l'« apparition » se fait au choix du joueur sur l'une des cases libres de cette dernière rangée. Il n'y a pas de nombre limité d'« apparition ».

Dès le début de la partie il sera décidé, d'un accord commun, que la manipulation se fera soit par les deux joueurs, peu importe l'activateur, soit uniquement par l'activateur.



### Variante n° 3

Sur les deux rangées centrales du plateau (a4-h4 ; a5-h5) sont déposées des pièces « chien » (quatre au maximum) selon le choix d'une tierce personne et manipulables uniquement par cette dernière.



Document accessible en ligne sur : <http://www.floriancochet.com>

En cas de partage et d'utilisation, toujours citer l'auteur, le nom du projet et la source du fichier de la sorte :  
© Florian Cochet, *Le Chien (Pièce vagabonde pour jeu d'échecs)*, 2017 / <http://www.floriancochet.com>, mis  
en ligne le 31 mars 2017.